



Catalogue des formations

sommaire

L'ACTION SOCIALE, MEDICO-SOCIALE ET EDUCATIVE

- ★ Le secret professionnel et médical et le travail en partenariat
- ★ La rédaction d'un rapport social ou médico-social (METHODOLOGIE DE LA DIGNITÉ©)
- ★ Les écrits professionnels (MÉTHODOLOGIE DE LA DIGNITÉ©)
- ★ Travail social, médico-social et éducatif et droit de la dignité
- ★ Travail social et responsabilités
- ★ Le droit pénal à l'usage des professionnels sociaux, éducatifs et des soignants
- ★ Les responsabilités dans les établissements sanitaires et sociaux

L'ENFANCE

- ★ Les informations préoccupantes
- ★ Le droit de la protection de l'enfance depuis les réformes de 2007 et 2016
- ★ Le nouveau droit de l'enfance et de la famille
- ★ L'autorité parentale
- ★ L'enfant et le juge
- ★ L'enfant et le droit dans sa vie quotidienne
- ★ L'adoption et le droit à la connaissance des origines
- ★ Les dangers autour de la santé de l'adolescent
- ★ La maltraitance à enfant : repérer et agir
- ★ *en coanimation avec une psychologue de l'enfance*
- ★ Agressions sexuelles et pédocriminalité
- ★ *en coanimation avec une psychologue de l'enfance*
- ★ L'agrément des assistantes maternelles et familiales
- ★ La responsabilité des assistantes maternelles et familiales
- ★ L'ouverture et le contrôle des établissements de la petite enfance
- ★ Les responsabilités dans les établissements de l'enfance



sommaire

LES PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES

- ★ La protection des personnes âgées et handicapées : tutelle, soins psychiatriques, personnes particulièrement vulnérables
- ★ L'agrément des accueillants familiaux
- ★ La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- ★ Libertés et responsabilités au sein des établissements pour personnes âgées et handicapées
- ★ Les questions juridiques des professionnels autour du handicap et de la personne âgée

L'ACTION MÉDICALE

- ★ Les droits du patient
- ★ Le consentement du patient et le refus de soin
- ★ Le secret médical en milieu de soin
- ★ Les directives anticipées
- ★ La personne de confiance, les proches et la personne à prévenir

LES RESSOURCES HUMAINES ET L'ETHIQUE PROFESSIONNELLE

- ★ Communiquer au sein d'une équipe pluridisciplinaire (METHODOLOGIE DE LA DIGNITÉ©)
- ★ Agressions verbales et physiques : prévenir et se défendre
en coanimation avec une formatrice spécialisée en médiation
- ★ Le harcèlement moral
en coanimation avec une formatrice spécialisée en médiation



L'ACTION SOCIALE, MEDICO-SOCIALE ET EDUCATIVE

★ le secret professionnel et médical et le travail en partenariat

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Connaître et intégrer les règles du secret professionnel et médical en institution- connaître les règles du partage d'informations et de la communication partenariale- apprendre à communiquer efficacement au sein d'une équipe pluridisciplinaire- maîtriser la communication par mail- définir une éthique de la communication.
Public	Professions sociales, médicales, médico-sociales, éducatives, et directions du personnel Tout professionnel amené à connaître des informations à caractère secret dans le cadre de son travail
Durée	4 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Étude du secret professionnel et médical et de leurs fondements - l'étendue du secret• Les nouveaux enjeux partenariaux• Secret professionnel et travail en équipe – applications pratiques• Les règles d'accès aux documents administratifs• La transmission en interne et le signalement au juge• Les nouveautés depuis les réformes de 2007 et 2016 – la notion d'information partagée et d'information préoccupante• L'obligation de porter secours• Application au travail en équipe (transmissions, conduite des réunions) aux écrits et aux correspondances informatiques.



L'ACTION SOCIALE, MEDICO-SOCIALE ET EDUCATIVE

★ La rédaction d'un rapport social, médico-social ou éducatif

METHODOLOGIE DE LA DIGNITÉ ©

Objectifs	Savoir rédiger un rapport efficace dans le respect du secret professionnel et de la dignité des intéressés - distinguer selon les types de rapports - savoir structurer le rapport - savoir distinguer les faits objectifs et l'évaluation - rédiger des propositions.
Public	professions sociales, médicales, médico-sociales, éducatives, administratives et ressources humaines
Durée	5 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• garantir la solidité du rapport social à l'égard du secret professionnel• Les finalités du rapport social• Les rapports liés aux demandes d'aide sociale, à une demande d'agrément, le signalement au procureur de la République, etc. selon les besoins du groupe• Le rapport d'information préoccupante• Le rapport en interne• Les informations strictement nécessaires ; le vocabulaire conseillé. L'efficacité du rapport• Structurer les différents types de rapports• Le formalisme du rapport social.



L'ACTION SOCIALE, MEDICO-SOCIALE ET EDUCATIVE

★ Les écrits professionnels

METHODOLOGIE DE LA DIGNITÉ ©

Objectifs	Savoir rédiger un écrit efficace dans le respect du secret professionnel et les besoins du destinataire. Cette formation s'adapte aux besoins de l'institution : notes, rapports, courriers, avis, décisions, certificats médicaux, comptes rendus, etc. Elle s'attarde sur la précision du vocabulaire, la structuration de l'écrit et le formalisme obligatoire.
Public	Tout professionnel amené à rédiger un écrit dans le cadre de son travail
Durée	4 ou 5 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• L'écrit face au secret professionnel• Le sens de l'écrit• Étude d'écrits divers, selon les besoins du groupe : courriers, avis, décisions, rapports sociaux, certificats, comptes rendus, etc.• Le rapport interne ou à l'attention d'un partenaire extérieur• Les informations strictement nécessaires• le vocabulaire conseillé.• L'efficacité de l'écrit• Structurer l'écrit• Le formalisme de l'écrit• La question de l'accès au dossier.



L'ACTION SOCIALE, MEDICO-SOCIALE ET EDUCATIVE

★ Travail social, médico-social et éducatif et droit de la dignité

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Définir la dignité humaine et les enjeux pour les institutions- Sensibiliser à l'éthique professionnelle dans les institutions, en termes de respect de la dignité- Connaître les règles qui l'entourent.
Public	Tout professionnel des institutions sociales, médico-sociales et éducatives.
Durée	2 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• La création du droit de la dignité dans le droit français et international• Travail social, médico-social et éducatif entre transparence et confidentialité : le devoir de réserve, l'obligation de discrétion professionnelle, le secret professionnel, l'accès aux dossiers administratifs• La continuité du service public• Laïcité et neutralité• Le nouveau droit des usagers• Obligation hiérarchique, droit de retrait et devoir d'alerte• La responsabilité des institutions pour atteinte à la dignité.



L'ACTION SOCIALE, MEDICO-SOCIALE ET EDUCATIVE

★ Travail social et responsabilités

Objectifs	Connaître les domaines de responsabilité du professionnel à l'égard de l'utilisateur, des tiers et de la hiérarchie. Définir une éthique autour de la responsabilité.
Public	Responsables sociaux, travailleurs sociaux, médico-sociaux, éducateurs, médecins, responsables et personnel administratif.
Durée	3 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Les différents types de responsabilité et leurs conséquences en droit• Les hypothèses de responsabilité pénale : omission de porter secours, atteinte au secret professionnel, mise en danger, discrimination, destruction de documents administratifs, faux en écritures, etc.• responsabilité civile et administrative, responsabilité disciplinaire• La responsabilité personnelle du travailleur social et médico-social dans l'accomplissement de sa mission• la question de l'assurance• La recherche de solutions : le droit à la protection de la collectivité, l'assistance d'un avocat, le droit de retrait• Responsabilité et cadre d'organisation.



L'ACTION SOCIALE, MEDICO-SOCIALE ET EDUCATIVE

★ Le droit pénal à l'usage des professionnels sociaux et éducatifs et des soignants

Objectifs	Connaître les hypothèses dans lesquelles les travailleurs sociaux et les services administratifs sont confrontés au droit pénal. En connaître la logique et la mise en œuvre par les tribunaux.
Public	Educateurs, travailleurs sociaux, médico-sociaux, médecins, cadres et directeurs, services administratifs.
Durée	3 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Le droit pénal : une logique spécifique – son entrée dans les services sociaux et médico-sociaux• La responsabilité pénale du professionnel : le secret professionnel, l'obligation de porter secours, les violences par négligence ou non-respect des textes légaux, le faux en écritures, etc.• La responsabilité pénale des personnes prises en charge par les institutions - les actes de délinquance : vol, recel, violences, agressions sexuelles, les actes de destruction, etc.• le procès pénal• construire une éthique au regard de cette responsabilité



L'ACTION SOCIALE, MEDICO-SOCIALE ET EDUCATIVE

★ Le jeu des responsabilités dans les établissements sanitaires et sociaux

Objectifs	Comprendre le jeu des responsabilités au sein des établissements sanitaires et sociaux et prévenir les contentieux. Etablir et formaliser une éthique commune.
Public	Responsables d'établissements, médecins, travailleurs sociaux, médico-sociaux et éducatifs, personnel administratif.
Durée	3 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Les nouveaux droits des personnes accueillies depuis la loi du 2 janvier 2002• Les différentes responsabilités engagées : responsabilité de l'établissement et de son gérant, de l'administration, des professionnels, des usagers et des tiers• Le respect de la dignité des personnes, de leur vie privée et de leur intimité : problématique éthique et pénale• Les outils juridiques à la disposition des établissements et de l'administration.



L'ENFANCE

★ Le droit de la protection de l'enfance

formation mise à jour depuis la réforme du 14 mars 2016

Objectifs	Connaître le fonctionnement de la protection de l'enfance telle qu'elle existe aujourd'hui : <ul style="list-style-type: none">- droit de la famille (filiation, autorité parentale)- les notions de danger et de risque de danger- les différentes mesures de protection de l'enfance- les compétences des services de l'A.S.E., de P.M.I., de l'action sociale, celles du procureur de la République et du juge des enfants, etc.- les responsabilités- Approche juridique, psychologique et sociologique.
Public	professions sociales, médicales, médico-sociales, éducatives et administratives. Cette formation entre dans le champ des formations obligatoires de la protection de l'enfance
Durée	4 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• La répartition des compétences du service de l'A.S.E., de P.M.I., du Maire et des tribunaux – le principe de subsidiarité• L'aide sociale à l'enfance : entre aide et contrôle – un rôle d'investigation accru depuis 2007• Les informations préoccupantes• L'aide sociale à l'enfance et l'autorité parentale : comment intervenir en complémentarité• La filiation, l'adoption, le délaissement• Les responsabilités engagées• Cas pratiques



L'ENFANCE

★ Les informations préoccupantes

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre la notion d'information préoccupante au regard des réformes de la protection de l'enfance de 2007 et 2016- La réaffirmation du rôle de l'aide sociale à l'enfance, la subsidiarité de la justice- Information préoccupante et secret professionnel- savoir instruire une information préoccupante
Public	tout professionnel amené à rédiger, recueillir ou mettre en œuvre une information préoccupante
Durée	3 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Étude de la notion d'information préoccupante dans le dispositif légal• Définition de l'information préoccupante• La réaffirmation du rôle de l'aide sociale à l'enfance• Les nouveaux partenariats liés à l'information préoccupante• Le procureur de la République, le JAF• Information préoccupante et conflit de couple• Les questions de constitutionnalité• Le rapport d'information préoccupante• Information préoccupante et dénonciation calomnieuse• Procédure facultative, procédure obligatoire• La question des responsabilités• Les dérives à éviter• Applications pratiques



L'ENFANCE

★ Le nouveau droit de l'enfance et de la famille

Objectifs	Connaître les règles juridiques qui encadrent actuellement la famille dans son ensemble, comprendre l'évolution des textes autour de la famille.
Public	Tout public
Durée	3 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Le couple : mariage, divorce, P.A.C.S. et concubinage• Les différents types de filiation• La remise de l'enfant en vue d'adoption• L'autorité parentale depuis la loi du 4 mars 2002• Les incidents de l'autorité parentale : assistance éducative, délégation, retrait de l'autorité parentale, déclaration judiciaire de délaissement, etc.• Les nouveautés dans depuis 2016• L'obligation alimentaire



L'ENFANCE

★ L'autorité parentale

Objectifs	Définir l'autorité parentale et expliquer son contenu, qui est en titulaire, qui l'exerce en réalité
Public	Services chargés de l'enfance et services chargés de renseigner les particuliers sur leurs droits, associations et services en lien avec l'enfant et la famille
Durée	3 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Définition de l'autorité parentale et étude de sa finalité• Les règles d'attribution de l'autorité parentale• Le principe de l'exercice en commun de l'autorité parentale• Les dispositions relatives à l'entretien et l'éducation de l'enfant• l'autorité parentale lorsque les parents sont séparés• Enfant en risque, enfant en danger au regard de la loi sur la protection de l'enfance• Les relations de l'enfant avec ses grands-parents et les tiers• Le rôle du Juge aux affaires familiales• La délégation, le retrait d'autorité parentale et l'assistance éducative, la déclaration judiciaire de délaissement• Autorité parentale et représentation légale• L'administrateur ad hoc du mineur• Les nouveautés de la réforme du 14 mars 2016



L'ENFANCE

★ L'enfant et le juge

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Connaître le cadre juridique qui organise la protection de l'enfant en danger ou en risque de danger- Connaître le droit pénal autour de l'enfance délinquante- La réforme de la justice des mineurs- Le rôle du juge des enfants
Public	Services de l'enfance : A.S.E., P.M.I., D.P.J.J., établissements de l'enfance, services de l'action Sociale, mairies et CCAS, etc.
Durée	3 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Enfant en danger, enfant délinquant• L'enfant dans le divorce• L'audition de l'enfant en justice• L'avocat, l'administrateur ad hoc du mineur• Le rôle des services de protection de l'enfance• Les nouveautés depuis la réforme de la justice des mineurs.



L'ENFANCE

★ L'enfant et le droit dans sa vie quotidienne

Objectifs	Répondre aux questions que parents et services peuvent se poser dans le quotidien de l'enfant.
Public	Tout public
Durée	3 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• L'autorité parentale et la représentation légale• Les espaces de liberté de l'enfant• L'enfant dans le cercle familial• Les conséquences de la minorité• L'enfant et le jeu, le travail, la vie associative• La scolarité• L'enfant et l'argent.



L'ENFANCE

★ L'adoption et la connaissance des origines

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Définir les règles qui entourent la procédure d'abandon et d'adoption- Préciser le rôle des services chargés de sa mise en œuvre- Faire le point sur la communication des dossiers.
Public	Services de l'A.S.E., P.M.I., état civil, maternités, associations d'adoption, médecins, sage-femmes, infirmiers et tout professionnel de soin, travailleurs sociaux et éducatifs, établissements chargés de l'adoption, services de protection de l'enfance.
Durée	3 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• La remise de l'enfant en vue d'adoption• L'enfant, ses parents de naissance et ses parents adoptifs, un jeu à cinq personnes• La communication des dossiers aux enfants par l'administration• Le Conseil National de l'Accès aux Origines Personnelles• Dimension socio-psychologique et actualité du débat.



L'ENFANCE

★ Les dangers autour de la santé de l'adolescent

- Objectifs**
- Savoir agir lorsque la santé de l'adolescent est confrontée à l'alcoolisme, aux drogues, aux sectes, à la pornographie...
 - répondre aux questions quotidiennes liées à la santé de l'adolescent
 - adolescence et sexualité
 - le positionnement du professionnel vis-à-vis des parents.
- Public** tout public
- Durée** 4 jours
- Contenu**
- L'adolescent et les fléaux liés à la dépendance : l'alcoolisme et les stupéfiants
 - L'adolescent et la sexualité (rôle des parents, contraception, I.V.G., agressions sexuelles, etc.)
 - L'adolescent et les sectes
 - La santé mentale de l'adolescent
 - La tentative de suicide de l'adolescent
 - La prévention au regard du secret médical.



L'ENFANCE

★ La maltraitance à enfant : repérer et agir

en coanimation avec une psychologue de l'enfance

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Repérer les situations de maltraitance de l'enfant- Connaître les obligations du professionnel qui en a connaissance.
Public	Services de l'A.S.E., de P.M.I., de l'action sociale, travailleurs sociaux, médicaux et éducatifs, responsables et personnel administratif.
Durée	4 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Les clignotants de la maltraitance chez l'enfant et chez la famille, savoir en parler• Enfant victime, parents coupables, parents victimes• Le rôle de l'entourage• Le rôle du professionnel• Les dispositifs de prise en charge de l'enfant• Savoir signaler de manière efficace• Les nouveautés depuis les réformes de 2007 et 2016



L'ENFANCE

★ agressions sexuelles et pédocriminalité *en coanimation avec une psychologue de l'enfance*

Objectifs	Repérer les victimes d'agressions sexuelles et le contexte de l'inceste, savoir signaler les faits de manière efficace.
Public	Services de l'A.S.E., de P.M.I., de l'action sociale, mairies et CCAS, travailleurs sociaux et médico-sociaux, médecins, éducateurs, personnel administratif.
Durée	3 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Le contexte psychologique des abus sexuels• Savoir repérer l'enfant ou l'adulte victime : les clignotants• L'approche sociale et psychologique de l'abus sexuel et de la pédo-criminalité• Le cas particulier de l'inceste• Les réponses du droit actuel : le signalement, l'information à la protection de l'enfance, etc.• l'obligation de porter secours.



L'ENFANCE

★ L'agrément des assistants et assistantes maternelles et familiales

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les conditions pour l'agrément- Maîtriser la procédure- Savoir rédiger des courriers-types- Savoir rédiger un rapport d'agrément- Eviter les contentieux
Public	Services départementaux chargés de l'agrément, établissements chargés de l'agrément, associations d'assistantes maternelles et familiales
Durée	4 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Identification juridique de l'agrément• Les conditions de l'agrément• La procédure d'agrément par les services du conseil départemental• Les notions d'extension, de modification et de dérogation• Le retrait et la suspension de l'agrément• Le renouvellement de l'agrément• Les responsabilités engagées• Les nouveautés législatives.



L'ENFANCE

★ La responsabilité des assistants et assistantes maternelles et familiales

Objectifs	Répondre aux questions du terrain : peut-on refuser un jouet apporté par les parents ? Jusqu'où s'étend l'obligation de surveillance ? Qui doit administrer les médicaments ? Quelles sont les responsabilités engagées en cas d'accident ? etc.
Public	Assistants et assistantes maternels et leurs employeurs, services chargés de la gestion des assistants et assistantes maternels (R.A.M., P.M.I., A.S.E., établissements de la petite enfance, CCAS, associations d'assistants maternels ou familiaux, etc.)
Durée	2 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• La responsabilité personnelle de l'assistant maternel ou familial et sa protection par l'employeur• le rôle de l'assureur• La responsabilité pénale en cas de négligences, d'atteinte au secret professionnel, de non-révélation de maltraitances• La responsabilité disciplinaire• La responsabilité du conseil départemental et celle de l'employeur• Les responsabilités des parents, des enfants et des tiers• La mise en œuvre des responsabilités devant les tribunaux



L'ENFANCE

★ L'ouverture et le contrôle des établissements de la petite enfance

- Objectifs**
- Étudier la procédure et les conditions requises pour l'autorisation d'ouverture, le suivi et le contrôle des établissements
 - Connaître la procédure de retrait
 - Savoir élaborer des documents-types
 - Gérer les contentieux.
- Public**
- Services de P.M.I., services des modes d'accueil des jeunes enfants, mairies et C.C.A.S, établissements de la petite enfance, préfectures
- Contenu**
- L'autorisation et l'avis, comme conditions préalables à l'ouverture de l'établissement
 - Les conditions préalables à l'ouverture
 - Le cadre de la décision
 - l'agrément Jeunesse et Sports
 - la question du périscolaire
 - La procédure à suivre
 - Le suivi de l'autorisation : mission de contrôle, mission de conseil – le rôle du médecin de P.M.I.
 - La fermeture de l'établissement
 - Les responsabilités



L'ENFANCE

★ les responsabilités dans les établissements de la petite enfance

Objectifs	- Connaître le jeu des responsabilités dans les établissements - avoir les gérer - Eviter les contentieux.
Public	Établissements de la petite enfance et leurs gestionnaires, services de P.M.I., communes, C.C.A.S.
Durée	4 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• La responsabilité pénale en cas d'accident• La responsabilité civile ; la question de l'assurance• La responsabilité personnelle des dirigeants• La responsabilité disciplinaire et déontologique• La responsabilité des parents, des enfants, des organisateurs, etc.• La mise en œuvre de la responsabilité devant les tribunaux.



LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

★ La protection des personnes âgées et handicapées : tutelles, soins psychiatriques, personnes particulièrement vulnérables

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Repérer les maltraitances physiques, morales et financières de la personne vulnérable- Connaître l'organisation juridique et les modes de protection de ces personnes- Savoir rédiger des rapports efficaces.
Public	travailleurs sociaux et médico-sociaux, médecins, infirmiers et aides soignants, travailleurs familiaux, accueillants familiaux, tout personnel administratif en contact avec les personnes âgées ou handicapées.
Durée	4 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• La protection financière : tutelle, curatelle, mise sous sauvegarde de justice – la notion de tutelle à la personne• La protection contre la maltraitance : aspects socio-psychologiques et juridiques• La question du « placement » et de l'accueil en établissement• Les nouveautés de la loi du 5 mars 2007 : tutelle et curatelle ad hoc, le mandat de protection future, la mesure d'accompagnement judiciaire, etc.• Les nouveautés de l'ordonnance du 15 octobre 2015 : l'habilitation familiale• L'admission en soins psychiatriques• Signaler les maltraitances dans le respect du secret professionnel• Les responsabilités engagées

LES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

★ L'agrément des accueillants familiaux

Objectifs

- Connaître le dispositif juridique de l'agrément
- Savoir rédiger des documents-types
- Gérer les contentieux

Public

Service départemental des personnes âgées et handicapées et établissements délégataires, médecins, travailleurs sociaux et médico-sociaux chargés de l'instruction et du suivi de l'agrément, accueillants familiaux

Durée

4 jours

Contenu

- Analyse des dispositions de la loi du 17 janvier 2002 et du décret du 30 décembre 2004
- Les conditions d'octroi de l'agrément
- La procédure d'agrément par le président du conseil départemental. Les particularités du décret
- Le retrait de l'agrément ; les situations d'urgence
- Le contrat d'accueil
- Les responsabilités respectives du conseil départemental, de l'accueillant et de l'accueilli
- Gérer les contentieux



LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

★ La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Objectifs Connaître les orientations de la loi ; la décliner selon les décrets.

Public Maison départementale des personnes handicapées, services chargés des personnes handicapées, médecins, travailleurs sociaux et médico-sociaux, services techniques du bâti et des transports, ressources humaines, etc.

Durée 2 jours

Contenu

- Présentation et analyse des dispositions de la loi du 11 février 2005
- La maison départementale des personnes handicapées
- La prestation de compensation
- Handicap et travail
- L'obligation scolaire
- Les nouveaux enjeux pour les collectivités locales
- Le bâti
- Les transports
- etc.

LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

★ Libertés et responsabilités au sein des établissements pour personnes âgées et handicapées

- Objectifs**
- Établir des règles qui permettent la cohabitation des personnes accueillies dans le respect des libertés individuelles, de la dignité des personnes et de la sphère d'intimité
 - Cerner les différentes responsabilités
- Public**
- Etablissements pour personnes âgées et handicapées, service départemental des personnes âgées et handicapées, médecins, professions para-médicales, sociales, médico-sociales et administratives
- Durée**
- 4 jours
- Contenu**
- Du "placement" à "l'accueil" : une nouvelle conscience des personnes accueillies
 - L'exercice des libertés publiques par les pensionnaires
 - Les droits de l'utilisateur depuis la loi du 2 janvier 2002
 - Les régimes de protection (mise sous sauvegarde de justice, curatelle et tutelle, etc.) depuis la réforme du 5 mars 2007
 - Le respect de la dignité des personnes : problématique éthique et pénale
 - Le jeu des responsabilités.



LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

★ Les questions juridiques des professionnels du handicap ou de la personne âgée

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Répondre aux questionnements quotidiens des professionnels proches de la personne âgée ou handicapée- Définir une éthique commune
Public	Travailleurs familiaux, aides soignants, médecins, professions sociales, médico-sociales et para-médicales, responsables d'établissements et personnel administratif
Durée	3 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Intervention demandée ou subie ; la question du consentement de l'intéressé• La place juridique des familles• Tutelles, curatelles et mises sous sauvegarde de justice• La question de l'argent• Respect de l'intéressé ; respect du professionnel• La communication entre les professionnels.



RESSOURCES HUMAINES

● Communiquer au sein d'une équipe pluridisciplinaire

METHODOLOGIE DE LA DIGNITÉ ©

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les professions et fonctions de chacun et identifier ses besoins- Créer une éthique de la communication dans le respect du cadre légal- Créer un esprit de cohésion autour de cette communication- Interroger la communication au sein des réunions, par écrit et par mail- S'assurer de l'efficacité de l'action des services par une communication précise et pertinente
Public	tout service
Durée	4 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Le cadre légal de la communication• Savoir communiquer de manière pertinente pour permettre des décisions justes• Les outils de communication• La communication avec la hiérarchie : le devoir d'alerte, etc.• La communication par mail



RESSOURCES HUMAINES

★ Agressions verbales et physiques : prévenir et se défendre

en coanimation avec une formatrice spécialisée en médiation

Objectifs	Etre capable de communiquer pour prévenir les phénomènes d'agressivité et les agressions au sein des services et sur le terrain - Savoir se défendre en justice - Savoir comment être défendu par la collectivité
Public	Tout professionnel confronté au phénomène d'agression ; services des ressources humaines
Durée	4 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Les éléments de développement personnel nécessaires à prévenir les phénomènes d'agression ; jeux de rôle et mises en situation• Les outils de communication• La défense du salarié par la collectivité qui l'emploie• La représentation devant la justice



RESSOURCES HUMAINES

★ Le harcèlement moral

en coanimation avec une formatrice spécialisée en médiation

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Repérer le harcèlement moral dans le cadre du travail- Savoir y résister- Se faire protéger et se défendre
Public	Tout professionnel confronté au phénomène de harcèlement ; services des ressources humaines.
Durée	4 jours
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Éléments de développement personnel nécessaires à prévenir les phénomènes de harcèlement ; jeux de rôle et mises en situation• Les outils de communication et de protection personnelle• La défense du salarié par la collectivité qui l'emploie ; le rôle du médecin du travail• Harcèlement moral et harcèlement sexuel• Se défendre devant la justice

